

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre du transport en date du.....relatif aux prestations administratives rendues par les services relevant du ministère du transport ,des établissements et entreprises publics placés sous sa tutelle et aux conditions de leur octroi.

Organisme : Office de la Marine Marchande et des Ports

Domaine de la prestation : Marine Marchande

Objet de la prestation : Délivrance de duplicata de l'acte de nationalité et/ou du congé du nav suite détérioration.

Conditions d'obtention

Le demandeur doit être le propriétaire du navire.

Pièces à fournir

- Demande sur papier libre;
- Acte de nationalité et/ou congé du navire détérioré.

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt du dossier; - Etude du dossier; - Remise du congé et/ou de l'acte de nationalité.	Service régional ou local de la marine marchande.	Dix jours pour le congé et un mois pour l'acte de nationalité.

Lieu de dépôt du dossier

Service : Service régional ou local de la marine marchande.
Adresse : Port d'immatriculation du navire.

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Lieu de dépôt du dossier .

Délai d'obtention de la prestation

Dix jours pour le congé et un mois pour l'acte de nationalité.

Références législatives et/ou réglementaires
Code de la police administrative de la navigation maritime promulgué par la loi n° 76-59 du 11 juin 1976, tel que modifié et complété par la loi n° 2004-4 du 20 janvier 2004 (article 15).